ISO/TC 215

Secrétariat: ANSI

Début de vote: **2022-06-16**

Vote clos le: **2022-11-03**

Informatique de santé — Interopérabilité des dispositifs —

Partie 10420:

Communication entre dispositifs de santé personnels — Spécialisation de dispositif — Analyseur de composition corporelle

Health informatics — Device interoperability —

Part 10420: Personal health device communication — Device specialization — Body composition analyzer

ieee-fdis-11073-1042

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

FAST TRACK PROCEDURE

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.



Numéro de référence ISO/IEEE FDIS 11073-10420:2022(F)

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEEE FDIS 11073-10420
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff5f48b2-bdef-4753-b26e-2b020b17af82/iso-ieee-fdis-11073-10420



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© IEEE 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'IEEE à l'adresse ci-après.

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc 3 Park Avenue, New York NY 10016-5997, USA

E-mail: stds.ipr@ieee.org Website: <u>www.ieee.org</u>

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO (voir www.iso.org/directives).

Les documents normatifs de l'IEEE sont développés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des normes du Conseil des normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE développe ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standard Institute, qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations contenues dans ses normes.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/patents).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/foreword.html.

L'ISO/IEEE 11073-10420 a été élaborée par le Comité des normes *IEEE 11073 de la Société d'Ingénierie* en Médecine et Biologie de l'IEEE (en tant que norme IEEE 11073-10420-2020) et rédigée conformément à ses règles de rédaction. Elle a été adoptée par le comité technique ISO/TC 215, *Informatique de santé*, dans le cadre de la « procédure rapide » définie par l'accord de coopération entre les Organisations Partenaires de Développement de Normes que sont l'ISO et l'IEEE.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/IEEE 11073-10420:2012), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Une liste de toutes les parties de la série ISO/IEEE 11073 est disponible sur le site Internet de l'ISO.

Il convient d'adresser les commentaires ou questions portant sur le présent document à l'organisme national de normalisation de l'utilisateur. Un référencement complet de ces organismes est disponible à l'adresse : www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEEE FDIS 11073-10420
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff5f48b2-bdef-4753-b26e-2b020b17af82/iso-ieee-fdis-11073-10420

Informatique de santé — Interopérabilité des dispositifs

Partie 10420 : Communication entre dispositifs de santé personnels — Spécialisation de dispositif — Analyseur de composition corporelle

iTeh STANDARD PREVIEW

Élaborée par le

Comité des normes IEEE 11073™

Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE

ieee-fdis-11073-1042

Approuvée le 4 juin 2020

Conseil des Normes IEEE-SA

Résumé: Dans le contexte de la famille de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication de dispositifs, une définition normative de la communication entre les agents d'analyseurs personnels de composition corporelle et des gestionnaires (par exemple, des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) est établie par la présente norme d'une manière qui permet une interopérabilité du type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie, des modèles d'informations, des normes de profils d'applications et des normes de transport de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté en limitant les choix à des cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les analyseurs de composition corporelle personnels de télésanté. Dans ce contexte, le terme « analyseur de composition corporelle » est utilisé au sens large pour englober les dispositifs d'analyse qui mesurent les impédances dans le corps et calculent la proportion des divers composants du corps, notamment la masse grasse à partir de l'impédance.

Mots-clés: analyseur de composition corporelle, IEEE 11073-10420™, communication entre dispositifs médicaux, dispositifs de santé personnels

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEEE FDIS 11073-10420
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff5f48b2-bdef-4753-b26e-2b020b17af82/iso-ieee-fdis-11073-10420

The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. 3 Park Avenue, New York, NY 10016-5997, États-Unis

Copyright © 2020 — Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. Tous droits réservés. Publié le 17 novembre 2020. Imprimé aux États-Unis.

IEEE est une marque commerciale déposée à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, détenue par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Incorporated.

PDF: ISBN 978-1-5044-6812-1 STD24244 Copie papier: ISBN 978-1-5044-6813-8 STDPD24244

L'IEEE interdit toute discrimination, tout harcèlement et toute intimidation.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet http://www.ieee.org/web/aboutus/whatis/policies/p9-26.html.

Toute reproduction, même partielle, de cette publication, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, y compris par système de localisation électronique, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE sont disponibles sous réserve de l'utilisation des avis importants et avertissements juridiques. Ces notes et rejets de responsabilité, ou une référence à cette page (https://standards.ieee.org/ipr/disclaimers.html), apparaissent dans toutes les normes et peuvent être trouvés sous l'en-tête « Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE ».

Note et rejet de responsabilité concernant l'utilisation des documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE sont élaborés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des Normes de l'IEEE (IEEE-SA). L'IEEE élabore ses normes par le biais d'un processus agréé de développement du consensus, qui rassemble des volontaires représentant des points de vue et des centres d'intérêt variés pour parvenir au produit final. Les normes de l'IEEE sont des documents élaborés par des groupes de travail composés de volontaires experts dans les domaines scientifique, universitaire et industriel. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'IEEE ou de l'IEEE SA, et aucune compensation ne leur est attribuée pour leur participation. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ni le bien-fondé des opinions contenues dans ses normes.

L'IEEE ne garantit ni ne représente l'exactitude ou le contenu des informations contenues dans ses normes, et décline expressément toute garantie, explicite ou implicite, concernant la présente norme, notamment, les garanties d'aptitude à la commercialisation, d'adéquation à un usage particulier et de non-contrefaçon. En outre, l'IEEE ne garantit ni ne déclare que l'utilisation du contenu de ses normes ne comporte aucun risque de violation de brevet. Les documents normatifs de l'IEEE sont fournis « EN L'ÉTAT » et « AVEC TOUS LES DÉFAUTS ».

L'utilisation d'une norme IEEE est totalement volontaire. L'existence d'une norme IEEE n'implique pas qu'il n'y ait pas d'autres manières de produire, de soumettre à essai, de mesurer, d'acheter, de commercialiser ou de fournir d'autres biens et services qui se rapportent au domaine d'application de la norme IEEE. En outre, le point de vue exprimé à l'instant où une norme est approuvée et publiée est soumis aux changements provoqués par les développements dans l'état de la technique et les commentaires reçus des utilisateurs de la norme.

Lors de la publication et de la mise à disposition de ses normes, l'IEEE ne propose et ne fournit aucun service professionnel ou autre pour une personne ou une entité quelconque ni ne s'engage à exécuter toute obligation due par une autre personne ou entité à une autre personne ou entité. Il est recommandé à toute personne utilisant ce document normatif de l'IEEE et tout autre document normatif de l'IEEE, dans l'exercice des précautions raisonnables dans toutes les circonstances données, de s'appuyer sur l'avis d'un professionnel compétent pour déterminer l'exactitude d'une Norme IEEE donnée.

EN AUCUN CAS L'IEEE NE SAURAIT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE QUELCONQUES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER: BESOIN D'ACHATS DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT; PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ) CAUSÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT ET SELON TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT DANS LE CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE), RÉSULTANT DE LA PUBLICATION, DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE DE/EN TOUTE NORME, MÊME EN CAS D'INFORMATION DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE CES DOMMAGES ÉTAIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Traductions

Le processus de développement du consensus IEEE implique l'étude des documents en anglais uniquement. Si une norme IEEE est traduite, seule la version anglaise publiée par l'IEEE est considérée comme la norme IEEE approuvée.

Déclarations officielles

Il ne doit pas être considéré ou déduit qu'une déclaration, écrite ou orale, qui n'est pas traitée conformément au manuel des opérations du Conseil des normes de l'IEEE SA reflète la position officielle de l'IEEE ou de l'un de ses comités et une telle déclaration ne doit pas être considérée comme une position officielle de l'IEEE ou à laquelle se fier. Lors de conférences, de symposiums, de séminaires ou de cours de formation, une personne présentant des informations sur les normes de l'IEEE doit indiquer clairement qu'il convient que les points de vue du présentateur soient considérés comme les points de vue personnels de cette personne plutôt que comme étant la position officielle de l'IEEE, l'IEEE SA, le comité des normes ou le groupe de travail.

Commentaires sur les normes

Les commentaires visant à des révisions des documents normatifs de l'IEEE provenant de toute partie intéressée sont les bienvenus, indépendamment de l'affiliation en tant que membre de l'IEEE ou l'IEEE SA. Cependant, l'IEEE ne fournit pas d'interprétations, d'informations à titre de consultation ni de conseils concernant les documents normatifs de l'IEEE.

Il convient que des suggestions pour des modifications aux documents se présentent sous la forme d'une modification de texte proposée accompagnée des commentaires d'appui appropriés. Comme les normes de l'IEEE représentent un consensus des intérêts concernés, il est important que toute réponse à des commentaires ou questions reçoive également l'attention d'intérêts équilibrés. Pour cette raison, l'IEEE et les membres de ses sociétés et de ses Comités de Coordination des Normes ne peuvent pas fournir une réponse instantanée aux commentaires ou questions, excepté dans les cas où la question a précédemment été traitée. Pour la même raison, l'IEEE ne répond pas aux demandes d'interprétation. Toute personne qui aimerait participer à l'évaluation des commentaires ou aux révisions d'une norme IEEE est invitée à se joindre au groupe de travail pertinent de l'IEEE. Il est possible d'indiquer l'intérêt pour un groupe de travail à l'aide de l'onglet « Interests » dans la zone « Manage Profile & Interests » sur le site IEEE SA myProject system. Un compte IEEE est nécessaire pour accéder à la demande.

Il convient d'envoyer des commentaires sur les normes en utilisant le formulaire Contact Us.

Lois et règlements

Il est recommandé aux utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE de consulter toutes les lois et réglementations applicables. La conformité aux dispositions de tout document normatif de l'IEEE n'induit pas la conformité à toutes les exigences réglementaires applicables. Il incombe aux personnes ou organismes mettant en œuvre la norme d'observer les exigences réglementaires applicables ou d'y faire référence. L'IEEE n'a pas l'intention, du fait de la publication de ses normes, de provoquer des actions qui ne sont pas conformes aux lois applicables et ces documents ne peuvent pas être interprétés comme le faisant.

Protection des données

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE évaluent les normes au regard des considérations de confidentialité et de propriété des données dans le cadre de l'évaluation et de l'utilisation des normes conformément aux lois et règlements applicables.

Copyrights

Les projets de normes et les normes approuvées de l'IEEE sont soumis aux droits d'auteur de l'IEEE en vertu des lois américaines et internationales sur les droits d'auteur. Ils sont rendus disponibles par l'IEEE et sont adoptés pour une grande diversité d'utilisations à la fois publiques et privées. Celles-ci incluent une utilisation, par référence, dans les lois et réglementations et une utilisation dans l'auto-réglementation, la normalisation et la promotion de pratiques et de méthodes d'ingénierie. En rendant ces documents disponibles en vue de leur utilisation et de leur adoption par les autorités publiques et les utilisateurs privés, l'IEEE ne renonce à aucun droit de copyright sur ce document.

Photocopies

Sous réserve du paiement des droits de licence correspondants, l'IEEE accordera aux utilisateurs une licence limitée et non exclusive pour photocopier des parties de toute norme individuelle en vue d'une utilisation interne par l'entreprise ou l'organisation ou une utilisation exclusivement individuelle et non commerciale. Pour procéder au paiement des droits de licence, contacter le Copyright Clearance Center, Customer Service, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 États-Unis d'Amérique; +1 978 750 8400; https://www.copyright.com/. L'autorisation de photocopier des parties d'une norme individuelle à des fins d'enseignement en classe peut également être obtenue auprès du Copyright Clearance Center.

Mise à jour de documents normatifs de l'IEEE 1073-10420

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ff5f48b2-bdef-4/53-b26e-2b020b1/af82/iso-

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE soient informés du fait que ces documents peuvent être remplacés à tout moment par la publication de nouvelles éditions ou peuvent être amendés de temps à autre par le biais de la publication d'amendements, de correctifs ou d'errata. Un document IEEE officiel, à un instant quelconque, est constitué de l'édition actuelle du document accompagnée de tous les amendements, correctifs ou errata alors en vigueur.

Chaque norme IEEE est soumise à un examen au moins tous les 10 ans. Lorsqu'un document a plus de 10 ans et n'a pas fait l'objet d'un processus de révision, il est raisonnable de conclure que son contenu, bien qu'il ait encore une certaine valeur, ne reflète pas totalement l'état actuel de la technique. Les utilisateurs sont invités à s'assurer qu'ils ont la dernière édition de toute norme IEEE.

Pour déterminer si un document donné est l'édition actuelle et s'il a été amendé par le biais de l'émission d'amendements, de correctifs ou d'errata, consulter <u>IEEE Xplore</u> ou <u>contacter l'IEEE</u>. Pour plus d'informations sur l'IEEE SA ou le processus d'élaboration des normes IEEE, consulter le site Web de l'IEEE SA.

Errata

Le cas échéant, les errata de toutes les normes IEEE peuvent être consultés sur le <u>site Web de l'IEEE SA</u>. Rechercher le numéro de norme et l'année d'approbation pour accéder à la page Web de la norme publiée. Les liens des errata se trouvent dans la section « Additional Resources Details ». Les errata sont également disponibles sur le site <u>IEEE Xplore</u>. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier périodiquement les errata.

Brevets

Les normes IEEE sont élaborées conformément à la Politique de brevet de l'IEEE SA.

L'attention est attirée sur la possibilité que la mise en œuvre de la présente norme puisse requérir l'utilisation d'un objet couvert par des droits de propriété intellectuelle. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est prise par l'IEEE en ce qui concerne l'existence ou la validité de tout droit de propriété intellectuelle en rapport avec celle-ci. Si un détenteur ou demandeur de brevet a déposé une déclaration d'assurance par l'intermédiaire d'une lettre d'assurance acceptée, la déclaration est alors répertoriée sur le site Web de l'IEEE SA à l'adresse: https://standards.ieee.org/about/sasb/patcom/patents.html. Les lettres d'assurance peuvent indiquer si le demandeur est disposé ou non à accorder des licences dans le cadre de droits de brevet sans compensation ou à des tarifs raisonnables, avec des conditions raisonnables dont il peut être démontré qu'elles sont exemptes de discrimination déloyale pour les demandeurs qui souhaitent obtenir de telles licences.

D'autres revendications essentielles en matière de brevets peuvent exister pour lesquelles une lettre d'assurance n'a pas été reçue. Il n'incombe pas à l'IEEE d'identifier les Essential Patent Claims (Revendications Essentielles de Brevets) pour lesquelles une licence peut être requise, d'exécuter des enquêtes portant sur la validité légale ou la portée des revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance, le cas échéant, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Association des normes IEEE.

NOTES IMPORTANTES

ISO/IEEE FDIS 11073-10420

Les normes de l'IEEE ne fournissent ni garantie, ni assurance quant à la sûreté, la sécurité, la santé ou la protection environnementale, et n'assurent pas de protection contre les interférences avec d'autres dispositifs ou réseaux ou provenant de ceux-ci. Les activités d'élaboration des normes de l'IEEE tiennent compte de la recherche et des informations présentées au groupe de développement de normes lors de la définition de toutes les recommandations de sécurité. D'autres informations sur les pratiques de sécurité, les modifications de la technologie ou de la mise en œuvre de la technologie, ou sur l'impact des systèmes périphériques peuvent également être pertinentes pour des questions de sécurité pendant la mise en œuvre de la norme. Les personnes qui mettent en œuvre et celles qui utilisent les documents normatifs de l'IEEE sont responsables de la détermination appropriée de la sûreté, de la sécurité, des pratiques environnementales, sanitaires et de protection contre les interférences et de toutes les lois et réglementations applicables ainsi que de la conformité à celles-ci.

Participants

Au moment de la soumission de la présente révision au Conseil des Normes IEEE-SA pour approbation, le Groupe de travail Dispositifs de santé personnels comprenait les membres suivants :

Daidi Zhong et Michael J. Kirwan, co-présidents **Linling Wang** et **Sungkee Lee**, co-vice-présidents

Karsten Aalders Charles R. Abbruscato Nabil Abujbara Maher Abuzaid James Agnew Manfred Aigner Jorge Alberola David Aparisi Lawrence Arne Diego B. Arquillo Serafin Arroyo Muhammad Asim Kit August Doug Baird David Baker Anindya Bakshi Ananth Balasubramanian Sunlee Bang M. Jonathan Barkley Gilberto Barrón David Bean John Bell Olivia Bellamou-Huet Rudy Belliardi Daniel Bernstein George A. Bertos Chris Biernacki Ola Björsne Thomas Blackadar Thomas Bluethner Douglas P. Bogia Xavier Boniface Shannon Boucousis Julius Broma Lyle G. Bullock Jr. Bernard Burg Chris Burns Jeremy Byford-Rew Satya Calloji Carole C. Carey Craig Carlson Santiago Carot-Nemesio Randy W. Carroll Seungchul Chae Peggy Chien David Chiu Jinyong Choi

Chia-Chin Chong

Jinhan Chung

John A. Cogan

Saeed A. Choudhary

John T. Collins Cory Condek Todd H. Cooper David Cornejo Douglas Coup Nigel Cox Hans Crommenacker Tomio Crosley Allen Curtis Jesús Daniel Trigo David Davenport Russell Davis Sushil K. Deka Ciro de la Vega Pedro de-las-Heras-Quiros Jim Dello Stritto Kent Dicks Hyoungho Do Jonathan Dougherty Xiaolian Duan Sourav Dutta Jakob Ehrensvard Fredrik Einberg Javier Escayola Calvo Mark Estes Leonardo Estevez Bosco T. Fernandes Christoph Fischer Morten Flintrup Joseph W. Forler Russell Foster Eric Freudenthal Matthias Frohner Ken Fuchs Jing Gao Marcus Garbe John Garguilo Liang Ge Rick Geimer Igor Geidos Ferenc Gerbovics Alan Godfrey Nicolae Goga Julian Goldman Raul Gonzalez Gomez Chris Gough

Christian Habermann Michael Hagerty Jerry Hahn Robert Hall Shu Han Nathaniel Hamming Rickey L. Hampton Sten Hanke Aki Harma Jordan Hartmann Kai Hassing Wolfgang Heck Nathaniel Heintzman Charles Henderson Jun-Ho Her Helen B. Hernandez Timothy L. Hirou Allen Hobbs Alex Holland Arto Holopainen Kris Holtzclaw Robert Hoy Anne Huang Ron Huby David Hughes Robert D. Hughes Jiyoung Huh Hugh Hunter Philip O. Isaacson Atsushi Ito Michael Jaffe Praduman Jain Hu Jin Danny Jochelson Akiyoshi Kabe Steve Kahle Tomio Kamioka James J. Kang Kei Kariva Andy Kaschl Junzo Kashihara Colin Kennedy Ralph Kent Laurie M. Kermes Ahmad Kheirandish Junhyung Kim Minho Kim Min-Joon Kim Taekon Kim Tetsuya Kimura Alfred Kloos

Channa Gowda

Jeff Guttmacher

Rasmus Haahr

Amit Gunta

Charles M. Gropper

Jeongmee Koh Jean-Marc Koller John Koon Patty Krantz Raymond Krasinski Alexander Kraus Ramesh Krishna Geoffrey Kruse Falko Kuester Rafael Lajara Pierre Landau Jaechul Lee JongMuk Lee Kyong Ho Lee Rami Lee Woojae Lee Qiong Li Xiangchen Li Zhuofang Li Patrick Lichter Jisoon Lim Joon-Ho Lim Xiaoming Liu Wei-Jung Lo Charles Lowe

Bob MacWilliams Srikkanth Madhurbootheswaran

Miriam L. Makhlouf Romain Marmot Sandra Martinez

Don Ludolph

Christian Luszick

Miguel Martínez de Espronceda

Cámara
Peter Mayhew
Jim McCain
LászlóMeleg
Alexander Mense
Behnaz Minaei
Jinsei Miyazaki
Erik Moll
Darr Moore
Chris Morel

Soundharya Nagasubramanian

Alex Neefus

Carsten Mueglitz

Trong-Nghia Nguyen-Dobinsky

Michael E. Nidd Jim Niswander Hiroaki Niwamoto Thomas Norgall Yoshiteru Nozoe Abraham Ofek Brett Olive BegonyaOtal Marco Paleari Bud Panjwani Carl Pantiskas

Harry P. Pappas Hanna Park Jong-Tae Park Myungeun Park Soojun Park Phillip E. Pash TongBi Pei Soren Petersen

Soren Petersen James Petisce Peter Piction Michael Pliskin Varshney Prabodh Jeff Price

Jeff Price
Harald Prinzhorn
Harry Qiu
Tanzilur Rahman
Phillip Raymond
Terrie Reed
Barry Reinhold
Brian Reinhold
Melvin I. Reynolds
John G. Rhoads
Jeffrey S. Robbins
Chris Roberts

Moskowitz Robert Stefan Robert Scott M. Robertson Timothy Robertson David Rosales

Bill Saltzstein
Giovanna Sannino 11073-10420
Jose A. Santos-Cadenas

Jose A. Santos-Cadenas Stefan Sauermann John Sawyer Alois Schloegl Paul S. Schluter Mark G. Schnell Richard A. Schrenker Antonio Scorpiniti KwangSeok Seo Riccardo Serafin Sid Shaw Frank Shen

Min Shih
Mazen Shihabi
Redmond Shouldice
Sternly K. Simon
Marjorie Skubic
Robert Smith
Ivan Soh
Motoki Sone
Emily Sopensky
Rajagopalan Srinivasan
Nicholas Steblay

Lars Steubesand

John (Ivo) Stivoric Raymond A. Strickland Chandrasekaran Subramaniam

Hermanni Suominen Lee Surprenant Ravi Swami Ray Sweidan Na Tang Haruyuyki Tatsumi

Haruyuyki Tatsumi Isabel Tejero Tom Thompson Jonas Tirén Janet Traub Gary Tschautscher Masato Tsuchid Ken Tubman Akib Uddin Sunil Unadkat Fabio Urbani Philipp Urbauer Laura Vanzago Alpo Värri Andrei Vasilateanu Dalimar Velez Martha Velezis Rudi Voon

Barry Vornbrock Isobel Walker David Wang Jerry P. Wang Yao Wang Yi Wang Steve Warren Fujio Watanabe Toru Watsuji Kathleen Wible Paul Williamson Jan Wittenber Jia-Rong Wu Will Wykeham Ariton Xhafa Ricky Yang Melanie S. Yeung Qiang Yin Done-Sik Yoo Zhi Yu Jianchao Zeng Jason Zhang

Qing Zhou Miha Zoubek Szymon Zyskoter

Yuanhong Zhong

Jie Zhao

Thomas Zhao

Les membres suivants du groupe de vote individuel de l'Association des normes ont voté sur la présente révision. Les votants peuvent avoir voté son approbation, sa désapprobation ou s'être abstenus.

Bjoern Andersen Raj Jain Beth Pumo Stefan Schlichting Pradeep Balachandran Stuart Kerry Lyle G. Bullock Jr. Yongbum Kim Thomas Starai Juan Carreon Raymond Krasinski Mark-Rene Uchida Pin Chang Javier Luiso John Vergis Malcolm Clarke Lisa Ward H. Moll David Fuschi Nick S. A. Nikjoo Yu Yuan Randall Groves Bansi Patel Oren Yuen Werner Hoelzl Daidi Zhong

Lorsque le Conseil des Normes IEEE SA a approuvé la présente révision le 4 juin 2020, il comprenait les membres suivants :

Gary Hoffman, président Jon Walter Rosdahl, vice-président **John D. Kulick**, ancien président Konstantinos Karachalios, Secrétaire

David J. Law Mehmet Ulema Ted Burse Doug Edwards Howard Li Lei Wang Sha Wei J. Travis Griffith Dong Liu Philip B. Winston Grace Gu Kevin Lu Guido R. Hiertz Paul Nikolich Daidi Zhong Joseph L. Koepfinger* Damir Novosel Jingyi Zhou Dorothy Stanley

Introduction

La présente introduction ne fait pas partie de l'IEEE 11073-10420-2020, Informatique de santé — Interopérabilité des dispositifs — Partie 10420 : Communication entre dispositifs de santé personnels — Spécialisation de dispositif — Analyseur de composition corporelle.

Les normes ISO/IEEE 11073 permettent la communication entre des dispositifs médicaux et des systèmes informatiques externes. Dans le contexte de la série de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication de dispositifs, la présente norme établit une définition normative de la communication entre les agents d'analyseur de composition corporelle et des gestionnaires (par exemple, des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) d'une manière qui permet une interopérabilité du type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie, des modèles d'informations, des normes de profils d'applications et des normes de transport de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté en limitant les choix à des cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les analyseurs de composition corporelle personnels de télésanté. Dans ce contexte, le terme « analyseur de composition corporelle » est utilisé au sens large pour englober les dispositifs d'analyse qui mesurent les impédances dans le corps et calculent la proportion des divers composants du corps, notamment la masse grasse à partir de l'impédance.

Les principales modifications apportées à cette révision sont les suivantes :

- ajout de l'objet numérique métabolisme basal, de l'objet numérique masse musculaire et de l'objet énumération de la méthode d'analyse de bio-impédance ;
- utilisation du temps de décalage de base ;
- mise à niveau du protocole de référence. Is-11073-10420

Sommaire

1. Aperçu général	14
1.1 Domaine d'application	14
1.2 Objet	14
1.3 Contexte	
1.4 Termes et leur emploi	15
2. Références normatives	
IEEE 11073-10415™, Informatique de santé — Communication entre dispositifs médicaux sur le .	site des
soins — Partie 10415 : Spécialisation des dispositifs — Plateau de balance.)	16
3. Définitions, acronymes et abréviations	
3.1 Définitions	
•	
4. Introduction à la série de normes ISO/IEEE 11073 relatives aux dispositifs de santé personnels	
4.1 Généralités	
4.2 Introduction aux constructions de modélisation de l'IEEE 11073-20601	
4.2.1 Généralités	
4.2.2 Modèle d'informations du domaine (DIM)	19
4.2.3 Modèle de service	
4.2.4 Modèle de communication	
4.2.5 Mise en œuvre des modèles	
4.3 Conformité à d'autres normes	20
5. Concepts et modalités d'un analyseur de composition corporelle	20
5.1 Généralités	
5.2 Masse grassetah/cotolog/standards/sist/ff5f48k9hdaf.4753.k26e.2k090k17af82/ii	
5.3 Hauteur du corpsiaaa fdia 11073 10420	
5.4 Poids du corps	
5.5 Indice de masse corporelle	
5.6 Masse non grasse	
5.7 Masse maigre molle	
5.8 Eau corporelle	
5.9 Taux métabolique basal	
5.10 Méthode d'analyse de la bio-impédance	
5.11 Masse musculaire	22
6. DIM de l'analyseur de composition corporelle	22
6.1 Aperçu général	22
6.2 Extensions de classe	
6.3 Diagramme d'instances d'objets	23
6.4 Types de configuration	
6.4.1 Généralités	25
6.4.2 Configuration normalisée	25
6.4.3 Configuration étendue	25
6.5 Objet système de dispositif médical (MDS)	25
6.5.1 Attributs de l'objet MDS	25
6.5.2 Méthodes de l'objet MDS	27
6.5.3 Événements d'objets MDS	29
6.5.4 Autres services du système MDS	30